



Repos hebdomadaire professeur en voyage scolaire

Par **MadoRosa**, le **12/12/2014** à **10:05**

Bonjour,

je suis professeur dans un collège,

notre directeur nous demande d'enchaîner notre semaine de cours et le vendredi après midi de partir en voyage scolaire jusqu'au jeudi midi suivant et d'assurer nos cours aussi le vendredi (lendemain de notre retour), soit deux semaines de travail sans aucun arrêt.
Est ce légal ?

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **12/12/2014** à **16:49**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous êtes salarié de droit privé ou sous statut de droit public car dans ce dernier cas, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...